

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°7 DU 20 DECEMBRE 2023

### LISTE DES DELIBERATIONS

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
N° DCC 23 - 97	Convention 2024 de prestations de services « Collecte des Emballages Légers » avec la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences	Approuvée
N° DCC 23 - 98	Convention 2023 avec l'Espace ROHAN dans le cadre du festival « Mon Mouton est un Lion »	Approuvée
N° DCC 23 - 99	Convention avec la commune de Drulingen pour la mise à disposition de locaux au service périscolaire « Les Oisillons »	Approuvée
N° DCC 23 - 100	Convention avec la commune de Rauwiller pour la mise à disposition de locaux au service périscolaire « Les P'tits Crayons »	Approuvée
N° DCC 23 - 101	Attribution du marché subséquent 2024 Electricité et gaz naturel du groupement de commandes de l'Alsace Bossue	Approuvée
N° DCC 23 - 102	Vente de terrains à l'entreprise SIMEA sur la ZAE Nord de Keskastel – délibération complémentaire	Approuvée
N° DCC 23 – 103	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier du transfert du salon « Coiffure Lysiane » à Keskastel	Approuvée
N° DCC 23 – 104	Subvention 2023 allouée à l'association ASCADIE	Approuvée
N° DCC 23 – 105	Subvention 2023 allouée à l'association ALT	Approuvée
N° DCC 23 – 106	Subvention 2023 allouée à la Société de Recherche Archéologique d'Alsace-Bossue	Approuvée
N° DCC 23 – 107	Subvention allouée à l'Union Sportive de Sarre-Union pour l'encadrement des sections sportives football au titre de l'année scolaire 2023/2024	Approuvée
N° DCC 23 – 108	Décisions modificatives n°3 au Budget Principal et au Budget Annexe « OM-Déchèterie »	Approuvée
N° DCC 23 – 109	Tarifs communautaires 2024 à « La Villa - Musée et Sites Archéologiques de l'Alsace Bossue »	Approuvée
N° DCC 23 - 110	Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel pour certains agents de la collectivité	Approuvée

Affichée et mise en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes le 23 décembre 2023.

La secrétaire de séance,



Mme Marie-Claire GIESLER



Le Président



Marc SÉNÉ